

Bien comprendre les comptes de l'agriculture publiés aujourd'hui par l'Insee

L'Insee publie aujourd'hui le compte provisoire de l'agriculture en 2016. Les tendances présentées en décembre dernier, lors des premières estimations, se confirment. L'Insee rappelle que ces chiffres rendent compte du revenu de l'activité agricole dans son ensemble, et ne doivent pas être interprétés comme le revenu des agriculteurs. La différence d'interprétation est de taille ; elle est explicitée ci-après.

Les grandes tendances du compte provisoire de l'agriculture en 2016

La valeur de la production agricole se réduit nettement de 6,6 %. La chute des volumes s'accompagne d'une baisse des prix.

Dans le détail, la valeur de la production végétale chute (- 8,7 %) en raison principalement des très mauvaises récoltes en grandes cultures et en vins. Ainsi, la récolte de céréales chute de 25,2 %, sous l'effet de conditions météorologiques très défavorables ; les rendements sont ainsi les plus faibles depuis trente ans.

Le recul de la production animale (- 4,3 % en valeur) est principalement dû à celui des prix.

Les charges des agriculteurs diminuent pour les principaux postes (aliments pour animaux, énergie, engrains). Leur baisse ne suffit toutefois pas à compenser celle de la production.

Par conséquent, **la valeur ajoutée, c'est à dire la richesse créée par l'activité agricole, recule nettement**. Exprimée au "coût des facteurs", c'est à dire après prise en compte des subventions d'exploitation et déduction faite des impôts sur la production, la valeur ajoutée brute par actif recule de 8,4 % en termes réels ; si on prend en compte la dépréciation du capital, la valeur ajoutée par actif recule de 12 % en termes réels, on parle alors de valeur ajoutée nette.

➊ Bien comprendre ces chiffres et ces tendances

On parle de « valeur ajoutée au coût des facteurs » ou de « revenu des facteurs de la branche agricole » mais ce n'est pas le revenu de l'agriculteur. Il s'agit bien d'un « revenu » au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par l'agriculture en tant qu'activité économique. Il n'est tiré que de la seule activité de production agricole. Or les agriculteurs peuvent tirer des revenus d'autres activités non agricoles (ex : chambre d'hôtes, vente sur les marchés). De plus, le revenu mesuré dans le compte de l'agriculture ne sert pas seulement à rémunérer l'agriculteur. Il peut également être utilisé pour payer les rémunérations des salariés, rembourser les emprunts, assumer les charges locatives (ou fermages) ou contribuer à l'autofinancement du développement de l'exploitation.

Les comptes de l'agriculture constituent une déclinaison au niveau fin de l'agriculture des comptes de la Nation publiés par l'Insee avec certaines spécificités. L'institut publie également les comptes des services, les comptes du commerce et les comptes de l'industrie.